

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- **Les moyens ne sont pas encore à la hauteur des ambitions.** Les niveaux actuels de financement ne représentent qu'une part limitée des besoins d'investissement attendus pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+.
- **Les forêts doivent devenir une priorité nationale de planification.** Les objectifs de protection des forêts n'ont pas encore été intégrés dans les stratégies nationale et sectorielles de développement du pays, et par conséquent, ne sont pas reflétés dans les priorités de dépense de l'Etat et de ses partenaires.
- **La Côte d'Ivoire et ses partenaires ont l'opportunité de « verdier » une part importante des investissements existants.** Le « verdissement » des financements

agricoles provenant du Trésor public, et, dans une plus large mesure, des sources internationales, augmenterait de plus de cinq fois les dotations disponibles au soutien des politiques et mesures zéro déforestation.

- **Un appui conséquent aux mesures habilitantes de la REDD+ est nécessaire afin de provoquer l'effet de levier permettant d'augmenter les financements contribuant positivement à la lutte contre la déforestation.** En particulier, le financement de l'aménagement du territoire est insuffisant.
- **La Côte d'Ivoire a l'opportunité d'améliorer l'efficacité des financements existants et de générer de nouvelles sources de financement,** en particulier au travers de nouvelles mesures fiscales, d'incitations pour les collectivités locales et de la création d'un Fonds national REDD+.

Les forêts de Côte d'Ivoire ont subi d'énormes pressions au cours des dernières décennies. Au rythme actuel de la déforestation, la Côte d'Ivoire pourrait perdre la totalité de sa couverture forestière d'ici à 2034 (FCPF, ONU-REDD, 2014).

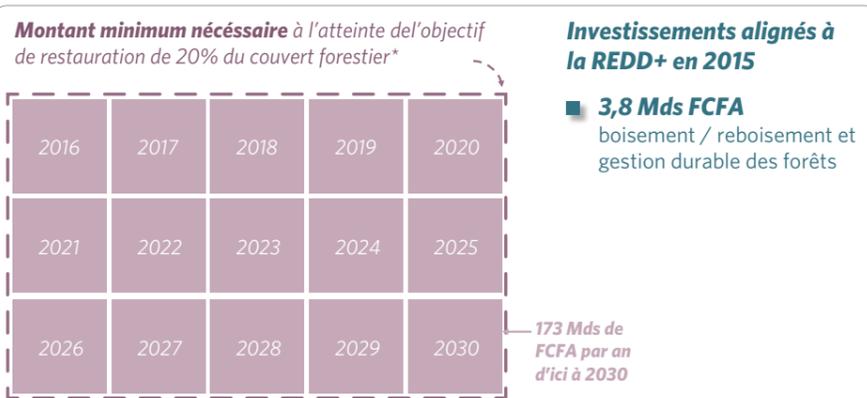
L'expansion agricole des cultures vivrières et de rente (en particulier le cacao, le palmier à huile et l'hévéa), l'exploitation forestière et minière et la forte dépendance des ménages au bois énergie ont favorisé la disparition du couvert forestier (Etc Terra, 2016). La plupart de ces activités accroissent la vulnérabilité aux impacts du changement climatique, menaçant la productivité des terres dont dépend l'économie ivoirienne.

Des alternatives existent. La réorientation des centaines de milliards de FCFA dépensés annuellement dans l'utilisation des terres vers des activités plus vertes pourrait accroître la productivité agricole sans sacrifier les forêts du pays.

Reconnaissant cette opportunité, le gouvernement de la Côte d'Ivoire développe sa Stratégie nationale et son Plan d'investissement REDD+ dans le but d'initier la transition vers une agriculture zéro déforestation et de restaurer le couvert forestier à 20% du territoire d'ici à 2030.



Schéma 2 : Investissements pour le reboisement et la gestion durable des forêts en 2015 par rapport aux besoins minimums estimés pour atteindre l'objectif de 20% de couvert forestier



* Ces estimations préliminaires incluent les coûts de plantation et entretien uniquement. Les coûts administratifs ou indirects, tels que la protection, le développement d'activités économiques alternatives pour les populations ou la création de nouvelles zones protégées, ne sont pas inclus.

55 fois plus d'argent dans le secteur agricole que dans le secteur forestier en 2015, ce qui souligne les niveaux faibles d'investissement dans le reboisement et la gestion durable des forêts et le besoin d'intégration de la forêt dans les priorités d'intervention (schéma 3).

Trois besoins importants sont à combler :

- La SODEFOR, le principal acteur public en charge de la gestion et du reboisement des forêts classées, possède des ressources financières limitées et a souffert de problèmes de gouvernance qui restreignent sa capacité à mettre en œuvre les objectifs de la REDD+. Des changements profonds sont nécessaires afin de surmonter ces blocages et augmenter les financements pour la restauration des forêts.
- La responsabilité du secteur de l'énergie domestique devrait être mieux définie entre le ministère du Pétrole et de l'Énergie, le ministère de l'Environnement et du Développement durable et le ministère des Eaux et Forêt. En 2015, aucun investissement national n'a été réalisé dans le secteur, en dépit de l'importance du bois énergie comme moteur de la dégradation forestière.
- Le ministère de l'Industrie et des mines devra, en coordination avec d'autres ministères et organismes clés, consacrer des ressources supplémentaires à la lutte contre l'exploitation minière illégale et à la promotion de la durabilité dans le secteur minier. Seuls 96,6 millions de FCFA (0,2 million USD) ont été dédiés à la rationalisation de l'orpaillage en 2015.

La Cartographie des flux financiers alignés à la REDD+ en Côte d'Ivoire offre un diagnostic de la nature et du volume des flux financiers, déboursés en 2015 par l'Etat ivoirien et ses partenaires techniques et financiers qui contribuent déjà à la lutte contre la déforestation. Elle vise à la fois à mesurer les progrès dans la mobilisation de financements contribuant à la lutte contre la déforestation et à identifier les besoins et opportunités d'appui pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+.

La Cartographie des flux financiers alignés à la REDD+ illustre les flux financiers publics soutenant l'ensemble des activités considérées comme « pertinentes » dans le contexte de la Stratégie nationale REDD+ de la Côte d'Ivoire, principalement en relation avec les domaines de l'agriculture, l'environnement, la forêt, l'énergie domestique, les mines et la planification. L'analyse divise en outre les financements en deux catégories:

- **Les financements alignés à la REDD+** appuient les activités qui contribuent clairement à la réduction des moteurs de déforestation et à l'amélioration de la protection du couvert forestier, conformément aux politiques et mesures de la Stratégie nationale REDD+.
- **Les financements « gris »** appuient les activités qui pourraient contribuer à la réduction des émissions, en cohérence avec les politiques et mesures de la REDD+, mais seulement si certaines conditions sont réunies. C'est le cas des activités d'intensification agricole, qui, à l'heure actuelle, sont susceptibles d'alimenter la déforestation et nécessitent des sauvegardes supplémentaires afin d'assurer qu'elles ne conduisent pas à la conversion des forêts.

Cette cartographie est basée sur l'analyse des données d'investissement exécuté fournies par le ministère du Budget pour 12 ministères pertinents. Les données internationales proviennent du ministère de l'Economie et des Finances et d'un questionnaire complété par 10 bailleurs de fonds. L'analyse qualitative des programmes d'investissement a été faite sur la base des fiches de projet fournies par le ministère du Plan et du Développement, de consultations bilatérales et d'ateliers. La méthodologie détaillée est disponible dans le rapport complet. Les principaux résultats de l'analyse sont détaillés ci-après.

Les moyens ne sont pas encore à la hauteur des ambitions

En 2015, 16,8 milliards de FCFA (28,1 millions USD) d'investissement déboursés par l'Etat ivoirien et ses partenaires techniques et financiers ont contribué aux objectifs de la REDD+. Ce montant ne représente qu'une part limitée des besoins d'investissement attendus pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale REDD+.

Par exemple, une indication de l'ampleur potentielle des besoins provient du coût estimé des activités de restauration de 20% du couvert forestier et d'agroforesterie pour 2030, qui est de l'ordre de 173 milliards de FCFA (292 millions USD) par an minimum. En 2015, moins de 2% de ce montant a été dédié au reboisement et à la gestion durable des forêts (voir schéma 2).

Les forêts doivent devenir une priorité nationale de planification

Les objectifs de protection des forêts n'ont pas encore été intégrés dans les stratégies nationale et sectorielles de développement du pays, et par conséquent, ne sont pas reflétés dans les priorités de dépense de l'Etat et de ses partenaires. Les bailleurs de fonds ont dépensé

La Côte d'Ivoire et ses partenaires techniques et financiers ont l'opportunité de « verdier » une part importante des flux financiers existants

En 2015, 82,6 milliards de FCFA (140 millions USD) de fonds publics ont été investis dans des activités « grises » ou « business as usual » d'intensification et de soutien à la productivité agricole. Ces activités n'ont pas pris en compte explicitement les risques de déforestation et nécessiteraient la mise en œuvre de politiques et des mesures de soutien supplémentaires, comme l'aménagement du territoire et la sécurisation foncière, afin d'empêcher la conversion des surfaces forestières. A minima, les mesures nécessaires doivent être prises afin s'assurer que les financements « gris » existants n'alimentent pas la déforestation et la dégradation des forêts. Idéalement, ces investissements devraient appuyer la restauration des forêts, en lien avec les objectifs de la REDD+.

Le « verdissement » des financements agricoles provenant du Trésor public et des sources internationales, augmenterait de plus de cinq fois les dotations disponibles au soutien des politiques et mesures zéro déforestation, à hauteur de 100 mds de FCFA (169 millions USD)

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural présente le plus grand potentiel de « verdissement » de son budget d'investissement.

En 2015, le ministère a dépensé 70,5 milliards de FCFA (119 millions USD, soit 85% de son budget d'investissement) dans des activités « grises », qui devront tenir compte des objectifs REDD+ dans le futur.

Seuls 13% (10,5 milliards de FCFA ou 17,7 millions USD) des financements pertinents des bailleurs de fonds ont contribué aux objectifs de la REDD+ en 2015. 87% (80 milliards de FCFA ou 135 millions USD) de leur appui a potentiellement contribué à la déforestation et à la dégradation des forêts. Les partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire devraient désormais s'assurer que l'ensemble de leurs investissements agricoles intègrent les sauvegardes nécessaires à la lutte contre la déforestation.

Le gouvernement et ses partenaires au développement devraient prioriser le travail avec les filières agricoles pour soutenir les initiatives prometteuses de gestion durable, telles que les accords zéro déforestation. Les associations interprofessionnelles des différentes filières agricoles jouent en effet un rôle clé dans l'appui à l'investissement privé, la fourniture d'infrastructures agricoles et de subventions aux productions. Très peu de données sont disponibles sur les volumes et sur l'impact des investissements des filières sur le couvert forestier. Une supervision accrue de l'Etat sur les activités financées par les filières pourrait accélérer la mise en œuvre de la REDD+.

Un appui conséquent aux mesures habilitantes de la REDD+ est nécessaire afin de provoquer l'effet de levier permettant d'augmenter les financements contribuant positivement à la lutte contre la déforestation

L'augmentation des financements « verts » requiert un cadre habilitant solide. 11,3 milliards de FCFA (19 millions USD) ont été dépensés en 2015 en soutien aux mesures habilitantes de la REDD+, telles que l'aménagement du territoire, la sécurisation foncière, les réformes et la planification « verte », le MRV et la traçabilité, la recherche et développement ou le renforcement des capacités. Un soutien plus conséquent à ces mesures est nécessaire afin de provoquer l'effet de levier permettant d'augmenter les financements contribuant positivement à la lutte contre la déforestation.

En particulier, l'aménagement du territoire en Côte d'Ivoire est largement sous-financé, avec seulement 447 millions de FCFA (0,7 million USD) dépensés par le Trésor en 2015 et pas de soutien international. En outre, très peu d'investissement a été consacré au développement de système de traçabilité et de suivi, ainsi qu'à la recherche et développement de pratiques durables d'utilisation des terres.

L'appui à la sécurisation foncière a bénéficié de 3,3 milliards de FCFA (5,5 millions USD) en 2015, principalement de la part des partenaires internationaux, mais l'inclusion de la dimension foncière dans l'ensemble des projets liés à l'usage des sols requiert des moyens plus conséquents.

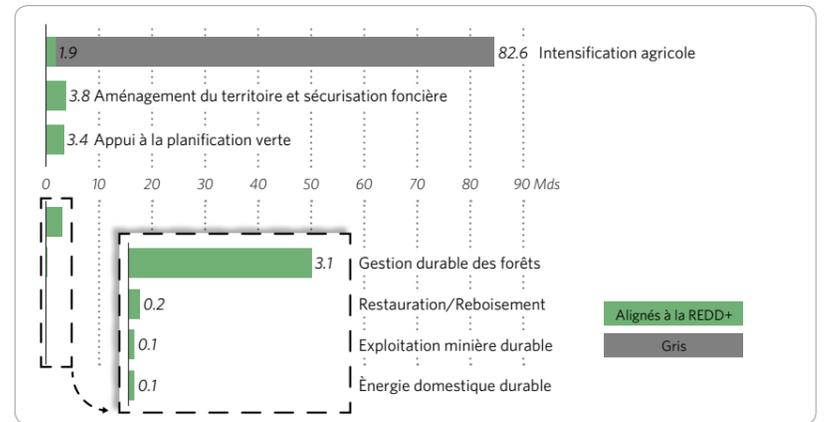
La Côte d'Ivoire a l'opportunité de générer de nouvelles sources de financement et d'améliorer l'efficacité des financements existants

De nouvelles sources de financement pourraient être générées au travers de la taxation des activités moteurs de la déforestation, en particulier dans le secteur agricole, ou de l'affectation de certaines recettes existantes. Les taxes de reboisement dans les secteurs forestiers et miniers ont actuellement un impact indéterminé, qu'il s'agirait de maximiser. En outre, aucunes incitations spécifiques ne sont en place pour encourager le secteur privé et les communautés à la restauration des forêts.

La création d'un Fonds national REDD+ est prévue afin d'assurer la coordination des ressources futures. Des fenêtres d'investissement spécifiques permettraient de combler les besoins de financement dans les secteurs de la REDD+ qui bénéficient de peu d'appui. Les leçons devront être tirées de la performance des instruments financiers existants en Côte d'Ivoire afin de guider la mise en place d'arrangements institutionnels solides qui favorisent la capitalisation et l'usage effectif des ressources.

Pour le moment, les collectivités locales jouent un rôle négligeable dans le paysage financier de la REDD+, malgré les responsabilités qui leur sont en théorie dévolues dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Elles pourraient jouer un rôle plus important dans la mise en œuvre des politiques et mesures REDD+ si des ressources et incitations adéquates étaient fournies.

Schéma 3 : Dépenses effectuées en 2015 liées aux axes stratégiques de la REDD+



Le gouvernement de Côte d'Ivoire et ses partenaires internationaux peuvent améliorer le suivi des financements REDD+ afin de mieux planifier et coordonner leurs investissements

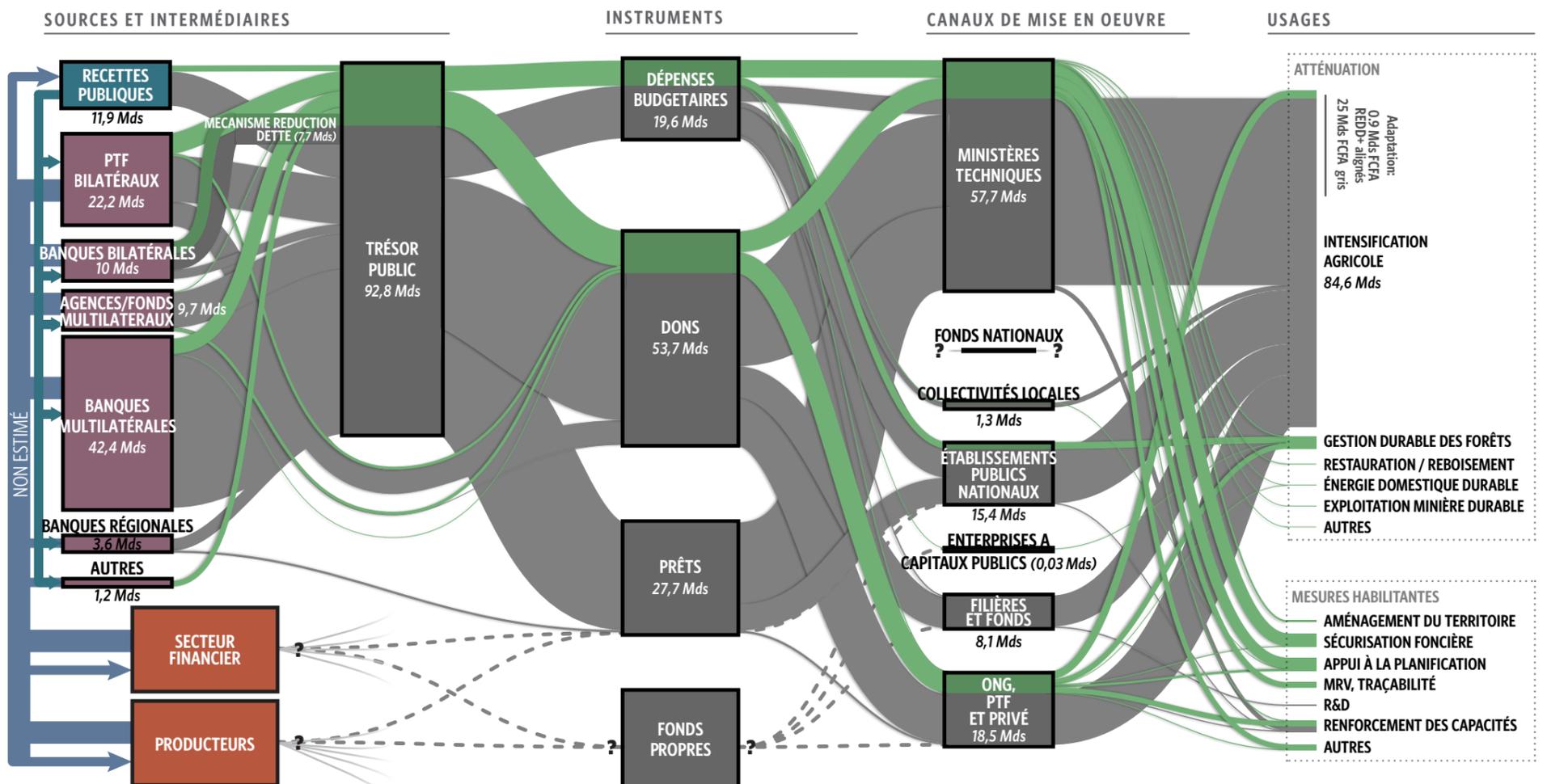
Le gouvernement de Côte d'Ivoire peut évaluer dans quelle mesure les besoins financiers de la REDD+ sont progressivement atteints en faisant le suivi des dépenses dans le temps. Il faudrait s'efforcer de mieux comprendre la manière dont les différents acteurs influencent les modes

d'utilisation des terres, notamment en ce qui concerne le financement des établissements publics, des entreprises à capitaux publics, des collectivités locales, du secteur privé et des ONG.

Une meilleure coordination entre le ministère du Budget, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère du Plan et du Développement et les partenaires au développement est nécessaire pour adapter les systèmes comptables existants afin de faciliter le suivi des investissements publics et des besoins d'investissement en matière d'utilisation durable des terres.

CARTOGRAPHIE DES FLUX FINANCIERS ALIGNÉS À LA REDD+ EN CÔTE D'IVOIRE EN 2015

16,8 Mds FCFA ALIGNÉS À LA REDD+
84,2 Mds FCFA FLUX GRIS



LÉGENDE

- FONDS PUBLICS
- FONDS PRIVÉS
- ?: INCONNU
- FLUX ALIGNÉS À LA REDD+
- FLUX GRIS

PTF: PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Les activités alignées à la REDD+ sont celles qui contribuent clairement à la réduction des moteurs de déforestation et à l'amélioration de la protection du couvert forestier.

Les activités grises sont celles qui pourraient contribuer à la réduction des émissions, en cohérence avec les politiques et mesures de la REDD+, mais seulement si certaines conditions sont réunies et certaines sauvegardes appliquées.